



SURETE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES (06)

1 INTERPELLATION

Dans la nuit du 23 au 24 janvier 2010, des inconnus s'introduisaient dans le dépôt de la gare S.N.C.F. de NICE (06), et **brisaient les baies vitrées de 19 wagons en stationnement**. Ils poursuivaient ensuite leurs méfaits dans une rue voisine, **dégradant plus ou moins gravement 14 véhicules en stationnement** avant de forcer l'entrée d'un commerce et d'y commettre de nombreuses dégradations.

Les policiers de la sûreté départementale des Alpes-Maritimes, saisie de l'enquête, effectuaient un **rapprochement entre les trois faits et procédaient à l'exploitation de la vidéoprotection** du commerce, qui révélait trois auteurs, dont une femme. Concomitamment, la découverte d'une **empreinte** sur un extincteur utilisé pour dégrader les wagons S.N.C.F., amenait l'identification de M., 19 ans, qui était à l'issue d'une diffusion policière interpellé et placé en garde à vue le 3 mars 2010 à 21H15.

Le mis en cause, qui a reconnu les faits, s'est refusé à communiquer le nom de ses complices.

Après une garde à vue prolongée, M. sera **déferé le 5 mars 2010 devant le parquet**.

AUBENAS (07)

1 INTERPELLATION

Fin janvier 2010, **trois femmes, âgées de 73, 76 et 84 ans, étaient victimes de vols à l'arraché** dans un des quartiers de la commune. L'une des victimes, ayant chuté au sol, était brièvement hospitalisée (I.T.T. 7 jours).

Les enquêteurs de la B.S.U. locale acquéraient bientôt la certitude d'un auteur unique au vu du signalement fourni par les victimes, tandis que la carte bancaire de l'une d'elles faisait l'objet de deux usages dans un D.A.B. de la commune.

A l'issue d'un dispositif de surveillance et de l'exploitation de la vidéoprotection de l'établissement bancaire, les policiers identifiaient et interpellaient le 2 mars 2010 à 10H00 A., 17 ans.

A l'issue de sa garde à vue au cours de laquelle il reconnaissait les faits, le mis en cause était **présenté devant le parquet et incarcéré**.